

## LA JAMAÏQUE

L'industrie de la pêche en mer de la Jamaïque se caractérise par un écart croissant entre l'offre et la demande. La demande de produits de la mer continue d'augmenter de façon spectaculaire, tandis que l'offre intérieure diminue. Même des prises de 10 300 tonnes de poissons de mer et d'eau douce n'ont pas permis de répondre à la demande intérieure en 1993. Environ la moitié du poisson consommé dans l'île est d'origine locale. Les poissons de récifs tropicaux comme le gros vivaneau et le mérrou sont pratiquement disparus des eaux jamaïquaines. Les ressources telles le requin et certaines espèces pélagiques (thon, coryphène) étant sous-exploitées, tous les efforts sont faits pour en encourager la consommation au pays et l'exportation.

La surexploitation des ressources est la principale cause de ce déclin. L'utilisation des mangroves à des fins touristiques ou autres contribue également au problème. Les mangroves constituaient d'importants lieux d'alevinage pour le homard, le poisson et la conque. La diminution des ressources marines de la Jamaïque est aussi attribuable aux pratiques de pêche destructrices de navires étrangers munis d'équipement ultramoderne et au braconnage auquel ils s'adonnent.

L'industrie jamaïquaine de la pêche fournit de l'emploi à quelque 12 000 pêcheurs, qui exploitent une flotte d'environ 7 000 navires à partir des 184 plages de l'île. Leur principal territoire de pêche est le plateau insulaire et ses neuf bancs les plus près, d'une superficie de 4 170 kilomètres carrés, ainsi que le banc Pedro couvrant 7 900 kilomètres carrés. La majorité des pêcheurs partent des plages de la Côte sud et exploitent surtout le plateau insulaire à environ vingt (20) miles du littoral.

Certains membres de l'industrie de la pêche jamaïquaine estiment que, si les pratiques actuelles ne changent pas, le pêche en mer pourrait disparaître. Aussi la Jamaïque a-t-elle réclamé sa juridiction de 200 miles à titre de «zone économique exclusive (ZEE)», ce qui lui a permis d'étendre ses eaux territoriales de douze (12) miles à deux cents (200) miles. En vertu de la nouvelle loi, cette zone relève maintenant du gouvernement de la Jamaïque, qui a des droits de souveraineté sur cette région, notamment en ce qui concerne son exploration, son exploitation et sa conservation.

Le gouvernement de la Jamaïque encourage activement le développement du secteur de l'aquaculture en eau douce. Ces dix dernières années, la production de ce secteur s'est accrue de façon spectaculaire, les produits étant très bien accueillis et la pisciculture s'étant avérée une activité très lucrative. On trouve aujourd'hui en Jamaïque plus de 650 acres de bassins consacrés à la pisciculture commerciale. On y élève surtout le *Tilapia nilotica* (perche argentée), tout en s'intéressant de plus en plus à d'autres espèces. Auparavant, seule la Jamaica Commodity Trading Company Limited (JCTC) pouvait importer du poisson salé et de la sardine, car le gouvernement de la Jamaïque subventionnait ces denrées. Le gouvernement, qui a éliminé les subventions pour le poisson salé, a dérèglementé ce marché. Le secteur privé peut donc maintenant importer directement le poisson salé sans devoir passer par la JCTC. En 1992, les importations de poisson et de produits de la pêche ont atteint environ 22,7 millions \$ US.

La Jamaïque importe surtout les espèces suivantes : morue, maquereau, hareng, gaspateau, crevette, sardine, vivaneau, requin, tambour brésilien, mérrou et truite de mer. Le marché jamaïquain du poisson et des produits de la pêche, qui est très important, ne s'est pas resserré en dépit de récentes initiatives visant à développer et à rentabiliser l'industrie locale. Il y a de bons débouchés sur le marché jamaïquain pour le poisson salé, le hareng et le maquereau, car ces espèces répondent aux besoins des personnes à faible revenu. Le poisson salé, qui constitue l'un des principaux ingrédients du mets national jamaïquain, est particulièrement en demande.

**B-MARTS CORPORATION LIMITED**  
46 Trinidad Terrace  
Kingston 5, La Jamaïque  
Tél:(809) 929-6776  
Télé:(809) 929-7394  
Personne-ressource: Richard Burgher  
Produit: poisson, fruits de mer

**CEE FOODS LIMITED**  
5 Third Street, Newport West  
Kingston 11, La Jamaïque  
Tél:(809) 923-7199  
Télé:(809) 923-6202  
Personne-ressource: Selvin Campbell  
Produit: poisson, fruits de mer

**CHAS E. RAMSON LIMITED**  
449 Spanish Town Road  
Kingston 11, La Jamaïque  
Tél:(809) 923-5051  
Télé:(809) 923-5055  
Personne-ressource: Raymond Silvera  
Produit: poisson, fruits de mer